

La néologie en tamazight, de l'absence de source commune à la divergence de la création.

Par / NAIT CHABANE Takfarinas

Maitre assistant

&

SABRI Malika

Maitre de Conférences

Université Mouloud Mammeri – Tizi-Ouzou

Résumé

La néologie est la création de lexèmes nouveaux ; son objectif principal consiste à proposer des mots aussi bien pour nommer de nouvelles notions que pour remplacer des emprunts aux différentes langues.

Depuis la constitutionnalisation de la langue amazighe (langue nationale en 2002 et officielle en 2016), la volonté d'utiliser cette langue dans les lieux publics et les institutions de l'Etat s'accroît. Certains même ont pris et prennent attache avec le département de langue et culture amazighes de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (DLCA), en l'occurrence des enseignants, afin d'ajouter la langue amazighe sur les enseignes. C'est le cas des banques, des compagnies d'assurances, des écoles, du siège de la wilaya, des daïras, des communes, etc.

Nous savons tous que la création lexicale est une nécessité pour assurer la continuité des langues et leur développement car aucune d'entre elles ne peut atteindre cet objectif en se basant uniquement sur ses propres ressources.

Par ailleurs, pour que les néologismes soient adoptés par l'usage, il ne faut pas qu'ils s'éloignent de la langue source.

Dans cette communication, nous étudierons les néologismes recensés et vérifierons s'ils désignent les objets et les concepts en langues arabe et française. Autrement dit, nous analyserons le rapport existant entre les néologismes et leur dénomination.

Nous nous intéresserons aussi à certaines différences existantes au niveau des mots nouveaux qui renvoient au même référent. Ces divergences s'expliqueraient par la diversité de la source de création et l'absence d'une institution d'aménagement crédible. Notons aussi le manque de cohérence avec le système lexical de la langue au niveau de certains d'entre eux.

Pour ce faire, nous allons recueillir notre corpus dans la wilaya de Tizi-Ouzou qui est parmi les régions kabylophones les plus concernées par le processus de généralisation de tamazight dans les différents contextes. Par ce travail, nous ferons aussi un état des lieux et des propositions.

Concepts clés : néologisme, tamazight, lexicque, création lexicale, dénomination.

Introduction

Après la constitutionnalisation de la langue amazighe (langue nationale en 2002 et officielle en 2016), nous constatons un peu plus de plaques de signalisation indiquant les différents édifices publics, quelques administrations de la wilaya de Tizi-Ouzou, comme l'APC, les banques, les assurances, les établissements scolaires et d'autres structures qui portent une inscription en arabe, en français et en tamazight. Il s'agit d'un lexicque nouveau dans certaines enseignes et empruntés dans d'autres.

Avant d'aborder cette question, nous allons définir notre objet d'étude en référence à la théorie et aux concepts expliquant l'approche terminologique.

1. Approches en terminologie

Avant de soumettre ces néologismes à l'analyse, un cadre théorique s'impose afin de cerner la question, de la définir et de délimiter nettement le problème de la néologie pour mieux l'étudier.

La terminologie, en tant qu'étude des termes, a connu l'existence de plusieurs approches ; nous citons parmi elles celles dites classiques/traditionnelles, prescriptives-normatives, descriptives et mixtes.

Il s'agit d'un « *domaine de savoir* »¹; il est « *polysémique et recouvre généralement trois acceptions principales : nomenclature : ensemble des termes (désignations, dénominations) propres à un domaine de savoir ; modèles et pratiques ayant pour objectif de décrire les termes ; étude des concepts et des termes qui les désignent en langue de spécialité* »²

La première approche dont l'initiateur est Eugen WÜSTER (1968, 1974,1981) se fonde sur une démarche « *onomasiologique* » à travers laquelle le terme est considéré comme une « *entité monosémique* »³.

Les approches prescriptives-normatives, quant à elles, visent la normalisation des concepts liée à une politique linguistique poursuivie dans un pays donné. A cet effet, des banques de données terminologiques ont été créées.

Constatons les limites de l'approche terminologique classique, de nouvelles approches dites descriptives ont été proposées ; elles ciblent plus l'usage des termes dans différents contextes de communication. Parmi elles, nous citons principalement l'approche socio terminologique qui s'intéresse particulièrement à observer sur le terrain l'implantation d'un terme et l'approche communicative représentée par Maria Teresa Cabré en Espagne. Selon cette auteure, « *la valeur du terme serait établie par son contexte d'utilisation* », d'où son sens polysémique.⁴

Etant donné que nous nous intéressons à la terminologie amazighe à travers les enseignes, ce parcours des différentes approches

terminologiques nous permet de comprendre les démarches poursuivies par les terminologues.

Dans notre contribution, nous allons analyser les néologismes proposés sur les enseignes des institutions étatiques et privées, nous précisons leur valeur, leur signifiant ainsi que leur source.

Avant d'aborder la question de la néologie en tamazight, un aperçu historique peut apporter des éclaircissements sur ce processus qui commence par une description de cette langue pour aboutir dans les années 60 et 70 sur des tentatives de standardisation/ aménagement.

2. Historique de l'action néologique

Une multitude de recherches a été effectuée en lexicographie amazighe depuis les années quarante. Ces travaux qui se caractérisent par une « *autonomie* » expliquent une certaine « *dynamique néologique* »⁵.

Dans l'ouvrage publié par R. Achab⁶, un bilan d'un demi-siècle d'action néologique est proposé (1945-1993). Ce travail d'intervention sur la langue (normalisation de la graphie, la néologie, ...) a été mené en dehors des institutions de recherche. Ces débuts remontent au milieu des années 1940.

Pendant la colonisation, elle n'a pas connu de suite ; elle n'a repris qu'à partir de l'année 1970 avec la publication de « *Tajerrumt n tmazight (1976)* » (*grammaire berbère en berbère*) de Mouloud Mammeri et l'« *Amawal n tamazight tatrart (1972-1974)* » (co-auteurs : Amar Zentar, Mustapha Benkhemou et Amar Yahiaoui). Le premier propose une terminologie grammaticale berbère et le second devient une référence en matière de néologismes. Selon R. Achab, elle est « *le centre de gravité de l'action néologique berbère en Algérie et, quoique dans une moindre mesure, au Maroc* ». ⁷

L'un des objectifs était de moderniser le lexique amazigh, de l'adapter aux nouveaux besoins. L'activité néologique est associée aussi à la

recherche d'équivalents pour éviter de recourir à chaque fois à l'emprunt des emprunts.

Parmi les travaux qui traitent de cette question, citons : « Notice « néologie de l'encyclopédie berbère »⁸. R. Achab explique que « cette notice ne traite pas de la néologie au sens large du terme, mais seulement de l'action néologique engagée au cours des six dernières décennies afin de répondre à de nouveaux besoins... »⁹. Cet auteur a touché de près aux problèmes de néologie berbère.¹⁰

Ajoutons ceux qui traitent des néologismes contenus dans les manuels scolaires (M. Sabri et S. Ibri : 2010)¹¹ et l'importance d'une mise à niveau de la langue amazighe et à l'enrichissement de son lexique par l'entremise de la néologie (M. Ameur : 2012)¹².

3. Définition de la néologie

La néologie c'est « tout mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue, ou toute acception nouvelle d'un mot déjà ancien »¹³. Il est considéré aussi comme un « processus par lequel toute langue enrichit continuellement son lexique afin de répondre aux exigences de l'évolution du monde (mode de vie, sciences, techniques, mentalités,... »¹⁴.

Ces deux définitions comportent certaines expressions: la « création récente, emprunté, et revivifier un mot ancien et enrichissement de la langue » ; elles permettront de comprendre le sens et l'objectif de la création néologique que nous abordons principalement dans l'analyse du corpus.

4. Différents types de néologie

Adapter le lexique aux changements qui se produisent dans la société et exprimer de nouvelles réalités étaient et demeurent l'une des préoccupations des lexicographes et des terminologues qui ont opté pour une démarche qui a comme principal objectif de puiser d'une part dans le stock lexical des différentes variétés linguistiques de

tamazight et d'autre part, de créer de nouvelles unités lexicales. Ces dernières renvoient à deux types de néologie :

- la néologie sémantique (de sens) qui est l'attribution de nouvelles significations à un lexème en usage dans la langue. Autrement dit, elle « *consiste à employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors que ce contenu soit conceptuellement nouveau ou qu'il ait été exprimé par un autre signifiant* »¹⁵. C'est le cas de : **tallit** (période) pour signifier « cycle », **asami** (fait de se rapprocher) pour signifier « approche », et **tuttra** (fait de quémander) pour signifier « demander ».

-la néologie syntaxique : elle s'opère par les procédés de la dérivation et la composition, ex : **tagnit n tazwara** (situation initiale), **tasnedwelt** (pédagogie), **axxam n yidles** (maison de la culture), **imsaswaren** (amphithéâtres).

5. La néologie et son but

La langue est un instrument de communication qui est en perpétuelle évolution au même titre que le milieu social où elle est utilisée. Ainsi, pour suivre l'évolution de ce dernier, elle obéit aux procédés de création cités ci-dessus (la dérivation, la composition) de termes nouveaux pour désigner de nouvelles réalités. La néologie s'inscrit dans cette perspective, celle de l'enrichissement du lexique pour répondre aux besoins des locuteurs. Le recours à ce processus est devenu impératif comme l'explique A. Martinet: « *L'évolution d'une langue est sous la dépendance de l'évolution des besoins communicatifs du groupe qui l'emploie. Bien entendu, l'évolution de ces besoins est en rapport direct avec l'évolution intellectuelle, sociale et économique de ce groupe. La chose est évidente en ce qui concerne le développement du lexique. L'apparition de nouveaux biens de consommation entraîne celle de nouvelles désignations ; les progrès de la division du travail ont pour conséquence la création de nouveaux termes correspondant aux nouvelles fonctions et aux*

nouvelles techniques »¹⁶. A cet effet, le premier objectif de la néologie est de combler les lacunes enregistrées dans le vocabulaire d'une langue. Il s'agit donc d'une innovation linguistique¹⁷. Le deuxième objectif consiste dans le remplacement des emprunts aux différentes langues comme l'attestent clairement ces exemples pris de notre corpus :

Exemples

Axxam n tyiwant, au lieu de *lamiri* ou *lbaladeyya* (siège de la commune)

Asegnaf au lieu de *sbiṭar* (hôpital).

Avant d'entamer l'analyse des données recueillies, nous donnons quelques précisions sur le terrain d'enquête.

6. Terrain d'enquête et recueil du corpus

Nous avons choisi de travailler sur un terrain connu par le mouvement de revendication linguistique et identitaire. Il s'agit de la wilaya de Tizi-Ouzou avec certaines de ses daïras et communes. Le recueil des données s'est fait en se basant sur des photos prises des différentes enseignes, voire les appellations ou les dénominations des établissements et institutions étatiques ou privées. Nous avons recueilli 294 photos comportant des néologismes mis en circulation. L'objectif consiste à les analyser et à vérifier s'ils répondent aux critères fondamentaux de la création terminologique.

7. Analyse des données recueillies

L'analyse du corpus met en évidence un problème de divergence des néologismes aux niveaux du schème et de la racine.

7.1. Problème de la divergence des néologismes

Avec l'absence d'une institution commune qui aurait la charge de coordonner les différentes initiatives de création des néologismes qui renvoient aux notions modernes afin de sortir avec un lexique plus ou

moins stable et consensuel, nous sommes confrontés aujourd'hui à une divergence qui pose un problème de crédibilité de ces néologismes. Celle-ci (la divergence) influera aussi sur les attitudes des citoyens vis-à-vis de cette langue d'autant plus que cette divergence apparaît au niveau des enseignes des édifices étatiques.

Dans notre corpus, nous avons relevé deux niveaux de divergence : la première au niveau des schèmes (confusion des schèmes) et la deuxième au niveau des bases lexicales exploitées.

7.2. Divergence au niveau des schèmes (confusion des schèmes)

La divergence des schèmes des néologismes pose un problème de crédibilité en premier lieu ; elle pose, ensuite, une confusion des sens liée à celle des schèmes. Ce cas est attesté dans notre corpus où nous avons relevé les exemples (cinq) suivants :

- *Asefreak* (Gestion) confondue avec *tasferka*
- *Tanemhalt/ tanmehla* (Direction) confondue avec *tamehla*
- *Taselwayt* (Présidence) confondue avec *taselwit*
- *Tasegda* (Architecture) confondue avec *tasedga*
- *Amsarag* (Auditorium) qui est un nom d'agent qui désigne le (conférencier).

Dans le premier exemple, la variante *asefreak* attestée dans *l'Amawal n tmaziɣt tatrart*¹⁸ est un nom d'action verbale. Or le terme **gestion** n'indique pas forcément l'action de gérer, il renvoie aussi à la notion de gestion en général et la gestion en tant que fait accompli. Autrement dit, ce lexème peut être un nom concret et abstrait à la fois. Pour cela, la variante *tasferka* (gestion) est plus adéquate du fait que ce schème peut regrouper plusieurs valeurs : nom d'action, nom concret et nom d'abstrait.

Nous tenons à préciser que la première variante est plus ancienne, elle a été remise en cause par la deuxième. Toutefois, les dénominations citées coexistent dans les différentes enseignes de l'Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou.

Concernant *tanemhalt* ou *tanmehla / tamehla* (Direction), celle-ci est considérée comme une erreur qui est récurrente dans plusieurs enseignes. M. MAMMERI dans « *Amawal n tmaziyt tartart* » propose *tamehla*¹⁹ pour dénommer la direction au sens de pouvoir administratif. La variante *tanemhalt* est sous forme de nom d'agent avec le préfixe *an* renvoyant au nom « *directrice* ». Ce préfixe est rajouté à la variante *tamehla* pour donner *tanmehla* qui est un faux schème.

Pour expliquer mieux cette confusion, nous pouvons transposer cet exemple au mot *tarewla* (la fuite) qui a le même schème. Il nous donne le nom d'agent *amerwal*. Pour dénommer (le fait de fuir), nous avons tout simplement *tarewla* et non pas *tamrewla*.

Nous relevons la même confusion pour le troisième exemple « *taselwayt* » qui est un nom d'agent, choisi pour exprimer le sens de (*présidence*) à la place de « *taselwit* » qui est plus recommandé. Toute fois, la première variante renvoie au sens (*présidente*).

Par ailleurs, un cas de métathèse est attesté dans le quatrième exemple où le lexème (*architecture*) est dénommée « *tasedga* » pris de l'Amawal²⁰.

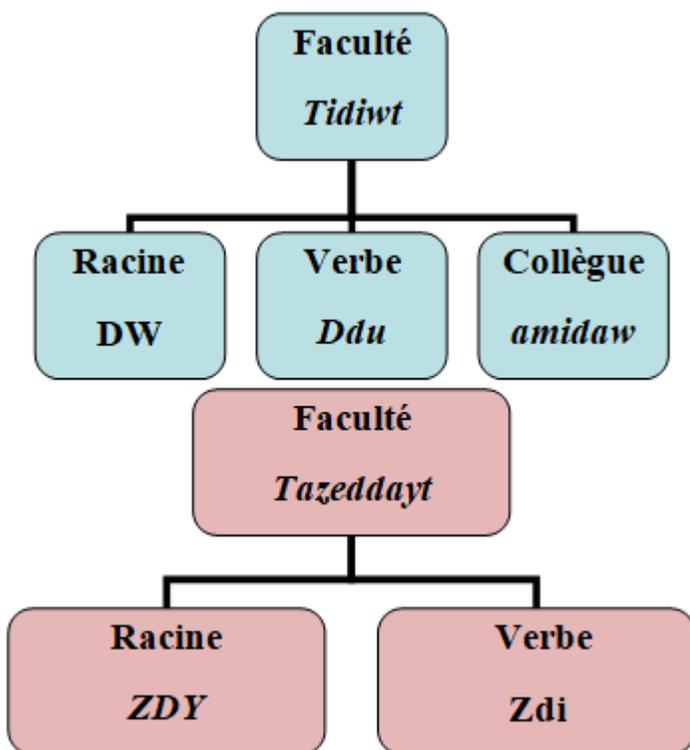
Au niveau de la direction de l'architecture de Tizi-Ouzou, nous retrouvons « *tasegda* » qui se caractérise par le renversement des consonnes *d* et *g* de « *tasedga* ».

En ce qui concerne le dernier exemple, il paraît très claire que le lexème « *amsarag* » (Auditorium) ne peut être qu'un nom d'agent avec le préfixe « *am* » rajouté à « *asarag* » qui veut dire (*conférence*)²¹. Pour nommer l'*auditorium en tamazight*, le lexème « *Amasarag* » est inadéquat. Nous pensons que le recours à la composition synaptique est recommandé. Pour ce cas, nous proposons « *tazeqqa n yisaragen* » pour désigner (*salle de conférence*).

7.3. Divergence au niveau des bases lexicales exploitées

En linguistique amazighe, nous entendons par base lexicale la racine qui est constituée uniquement de consonnes. Dans notre corpus, nous avons relevé quelques cas de divergence. Nous allons essayer d'illustrer cette dernière à l'aide de quatre exemples en français et dont les équivalents en tamazight seront suivis entre parenthèses par la racine.

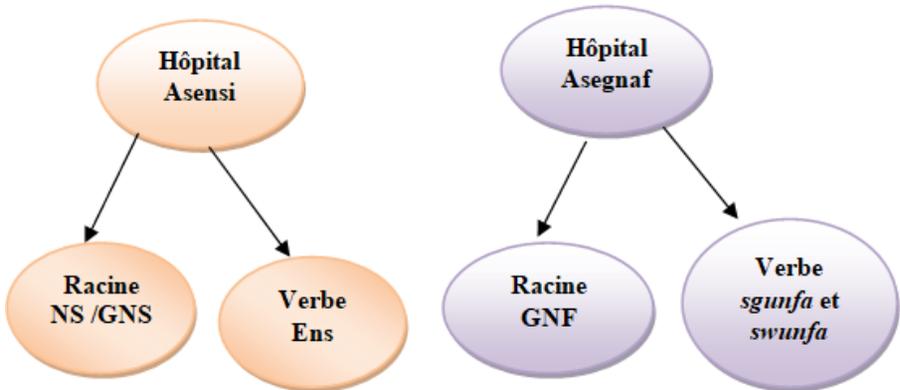
- L'appellation (Faculté) : Pour ce premier exemple, nous relevons deux dénominations ; *il s'agit de* :



La première variante « *Tidiwt* »(Faculté) est conçue à partir de la racine **DW** à travers laquelle le verbe **ddu** (partir en compagnie de quelqu'un) est formé avec vocalisation de la semi-voyelle **w** en **u**. Ce

dernier donne **amidaw** qui signifie (*collègue*)²² ; c'est-à-dire celui avec qui je partage la même fonction. Il se peut que ce néologisme provienne de cette racine pour reprendre le sens de (*Faculté*) qui regroupe des départements différents partageant un tronc-commun.

Ainsi, la seconde variante qui est récente par rapport à la première, renvoie à la même notion même si la racine diffère. « **Tazeddayt** »



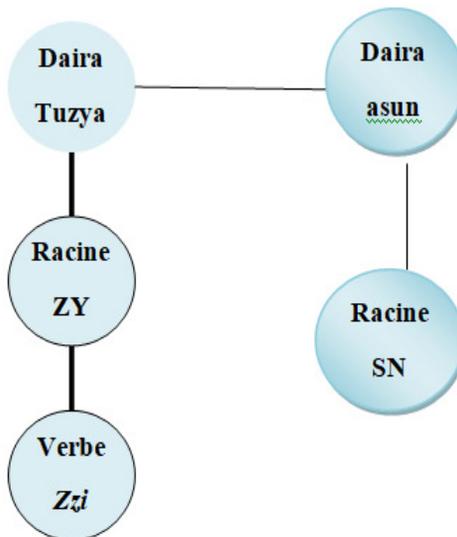
(*Faculté*), de la racine **ZDY**, donne le verbe **zdi** en kabyle avec la vocalisation de *y* en *i*. Le verbe **Zdi** veut dire s'unir avec quelqu'un d'autre ; d'où « **tazeddayt** » en tamazight pour (*Faculté*) qui regroupe un ensemble de départements.

- **Le lexème** (hôpital): Dans le deuxième exemple, nous relevons aussi deux dénominations pour rendre le sens de *l'hôpital* comme il apparait dans ce qui suit :

La première variante « **asensi** » est plus ancienne, elle se trouve au niveau de la plaque de signalisation du rond-point de la ville de Tizi-Ouzou connu sous l'appellation populaire de rond-point Djurdjura. « **Asensi** » provient du verbe **ens** qui veut dire (passer la nuit). Notons ici l'ajout du morphème dérivationnel **s** du factitif qui donne le verbe **sens** (faire passer la nuit), d'où dérive le nom d'action « **asensi** ». Dans le dictionnaire de Miloud Taifi²³, ce verbe est attesté sous la racine **GNS** et les noms « **agensu** » ou « **agens** ». Ces deux noms ont

la même signification, voire le lieu où l'on passe la nuit. Ce lexème est attesté même en kabyle sous la forme de « **agens** » qui est une des parties principales du sol de la maison traditionnelle. C'est un lieu de séjours distinct de « **adaynin** » (l'étable)²⁴. Toutefois, cette racine est loin de rendre le sens du mot **hôpital** dont la mission principale est de guérir des malades, bien que cela suppose qu'on y passe la nuit. Par ailleurs, la deuxième variante « **asegnaf** » est plus proche du lexème **hôpital**. Selon M. Taifi²⁵, la racine du nom « **asegnaf** » est **GNF** ; deux variantes des verbes, **sgunfa** et **swunfa** attestées au Maroc central dérivent de cette racine. Ils signifient (se reposer, souffler, reprendre haleine, être soulagé). A cet effet, nous pensons que ce néologisme est plus adéquat pour reprendre le sens du mot **hôpital**.

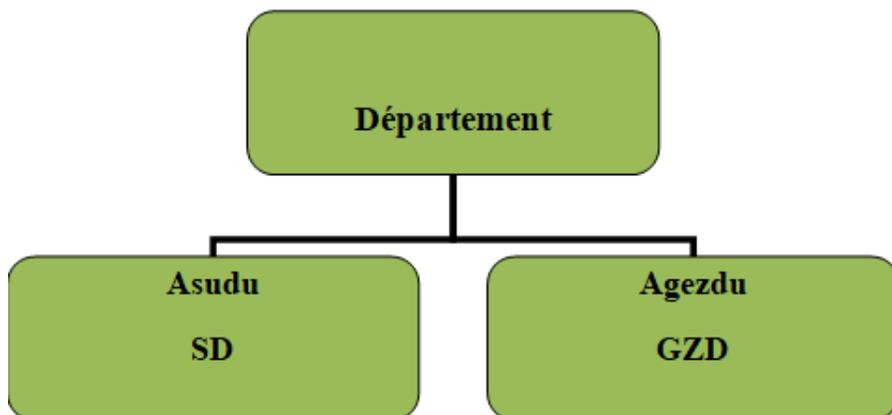
- Le lexème (Daira) compte lui aussi deux appellations en tamazight. Le schéma suivant les définit clairement.



Concernant ce troisième exemple, nous relevons une erreur au niveau du schème de la première variante : le lexème « *tuzya* » qui signifie (le fait de tourner en cercle) est un nom d'action dont la base lexicale est calquée directement au modèle de l'arabe, [*da?ira*] qui veut dire un cercle. Le verbe *zzi* et le nom « *tuzya* » dérivant de la racine **ZY** pourraient rendre le sens de (*Daira*) par calque ; mais il fallait au moins choisir un schème de nom concret qui aurait pu être sous le schème *tam(e)c²c³a* et qui donnerait « *tamezya* » ou bien sous le schème *tamac¹ac²t*, pour former « *tamazayt* ».

Ce choix est remis en cause par la deuxième variante *asun* en usage au Maroc central. Celle-ci signifie (foyer, famille, groupe de tentes disposées en cercle constituant un douar)²⁶. Ce sens est attesté aussi dans le dialecte de Beni-Snous²⁷. M. MAMMERI l'a repris dans l'*Amawal* avec le sens de « *arrondissement* »²⁸. A travers cela, il nous semble que cette variante est plus adéquate pour rendre le sens de (*daira*).

- Le lexème (*département*) connaît lui aussi deux dénominations :



En ce qui concerne cet exemple, les variantes « **asudu** » et « **agezdu** » posent un problème d'identification de la provenance des racines ainsi que leurs significations. Ces deux variantes se retrouvent dans l'*Amawal* : la première signifie (*institut*) et la deuxième a le sens de (*département*).

Nous tenons à préciser que la variante « **asudu** » est la première à être proposée pour nommer les départements universitaires en langue amazighe avant de recourir à « **agezdu** ».

Au niveau du département de langue et littérature arabe de Tizi-Ouzou, les deux variantes coexistent jusqu'à maintenant sur les deux enseignes. Nous pensons que ce signifiant « **agezdu** » a deux signifiés : *département* universitaire d'une part et *wilaya* (l'équivalent de *département* en France) d'autre part.

Concernant la variante « **asudu** », celle-là renvoie précisément à (*Institut*). Par ailleurs cette dénomination n'a pas le même sens que *département*.

L'analyse montre l'existence d'une ambiguïté au niveau de la création lexicale. Ce qui nous amène à revoir le mode de création des néologismes qui doit s'éloigner au maximum du calque et dénommer en fonction de la substance de l'objet en question.

8. Néologie par calque

Il est question, ici, de « *la création d'un nouveau signifiant dont la structure est calquée sur celle d'un signifiant étranger dont on emprunte le signifié.* »²⁹

En analysant les différents néologismes contenus dans notre corpus, nous avons relevé plusieurs cas de calques. Ce phénomène se fait en référence à deux langues : le français et l'arabe et en fonction de la langue qui facilite la traduction étant donné qu'il s'agit ici d'une néologie par traduction. Il implique systématiquement le recours notamment à la technique utilisée dans la langue arabe si le français

n'offre pas de possibilité d'accès au sens exacte de la notion. C'est le cas du lexème (*rectorat*). Le traducteur a opté pour l'appellation attestée en langue arabe (رئاسة الجامعة) pour donner l'équivalent en *tamazight*, à savoir une composition synaptique pour donner « *taselwit n tesdawit* ».

Notre corpus comporte un autre exemple, plus instructif, sur la question de disponibilité du fond lexical par rapport aux deux langues, à savoir l'arabe et le français. Il s'agit du mot traité ci-dessus (*auditorium*). En arabe, les lexicologues ont calqué sur le sens du lexème qui renvoie à la notion d'audition. De ce fait, ils l'ont dénommé المسمع qui reste toujours lié à l'audition. Mais en *tamazight*, le verbe *sel* (entendre), lié à la notion de l'audition, est déjà exploité pour rendre le sens de *phonétique* en donnant « *timsislit* ». Ajoutons aussi « *timesla* » (le fait d'entendre) ainsi que l'ouïe. Le concepteur du néologisme a préféré fuir les deux langues pour le dénommer en se basant sur la fonction de cet édifice qui sert en fait pour les conférences. D'où le recours au lexème « *amsarag* » tiré de « *asarag* » (conférence) quoique celui-ci nous l'avons remis en cause par rapport au schème choisi.

Ces cas sont cités afin de démontrer qu'il n'est pas forcément nécessaire de recourir au calque parce que les lexèmes des autres langues expriment d'autres sens en fonction du cheminement sémantique de chacune.

L'analyse de ces quelques exemples nous mène à évoquer les critères de formation des néologismes.

9. Critères de qualité d'un néologisme

Le néologisme est jugé, en particulier, en fonction de son « *efficacité* »³⁰. Pour garantir cette dernière et assurer sa « *viabilité* », il est important qu'il réponde à un certain nombre de critères³¹. Il s'agit de :

-l'univocité et la spécificité : à l'intérieur d'un domaine, un terme ne devrait désigner qu'une seule notion. A l'inverse, elle devrait être dénommée par un seul terme afin d'éviter la confusion et de donner une spécificité au terme (éviter qu'il ait plusieurs sens) pour faciliter sa compréhension.

-la motivation³² : le sens du mot doit facilement pouvoir se déduire du terme lui-même. Cette caractéristique consiste d'une part dans la motivation morphologique, à savoir le choix des moyens morphologiques utilisés pour construire le terme et rendre le sens et d'autre part dans la motivation sémantique qui joue avec la ressemblance et l'analogie.

-l'économie linguistique : pour qu'un néologisme s'impose et qu'il soit accepté, il doit être court et facile à mémoriser.

-l'appartenance au système de la langue³³ : un néologisme ne peut être totalement accepté que s'il s'intègre parfaitement au système morphologique et phonologique de la langue concernée. L'orthographe et la prononciation jouent un rôle essentiel.

-la productivité : pour s'intégrer à la langue, le néologisme doit être productif, c'est-à-dire permettre la création de formes lexicales dérivées.

La création néologique s'inscrit dans une démarche qui consiste à partir de l'idée, c'est-à-dire de la notion, pour aller vers le terme. Ceci exige une analyse de la notion à dénommer.

Après avoir abordé la question des divergences des dénominations en tamazight, nous parlerons des problèmes qui touchent à la question de la transcription en caractère tifinagh.

10. Place de la transcription en tifinagh sur les enseignes

La berbérisation de l'environnement en tifinagh pose un sérieux problème de fonctionnalité au-delà du fait qu'il est un système d'écriture d'origine berbère, qu'il faut sauvegarder ne serait-ce que

pour sa valeur symbolique. L'analyse du corpus qui contient l'ensemble des enseignes des différentes institutions étatiques, nous a permis de constater en premier lieu qu'elles sont dans la quasi-totalité en tfinagh.

L'analyse de notre corpus met en évidence deux variantes: le néo-tfinagh proposé par l'Académie berbère dans les années soixante et revu par Salem Chaker ensuite le tfinagh de l'IRCAM du Maroc. Le problème de l'usage des deux variantes s'explique tout simplement par le fait que les différentes enseignes sont faites dans deux périodes différentes. A cet effet, un travail d'actualisation s'impose.

Par ailleurs, les caractères latins qui ont connu un processus d'aménagement et avec lesquels l'enseignement de tamazight se fait actuellement, sont presque absents sachant que ce type de transcription facilitera l'accès aux lecteurs. Cette incohérence au niveau des caractères usuels de tamazight montre bien qu'il y a absence de toute planification linguistique.

10. Quelques propositions

La berbérisation de l'environnement est l'un des aspects apparents de l'identité. Pour cela tout travail d'aménagement qui devrait être engagé ne peut ne pas être soumis à une planification linguistique. Son absence explique en partie des incohérences dont certaines sont présentées ci-dessus. Notons que ces néologismes sont créés en dehors des institutions. Selon R. Achab, « *la production de ces matériaux néologiques ne s'est pas faite dans le cadre d'une stratégie globale commune à l'ensemble des intervenants. Elle est au contraire caractérisée par le volontarisme et le spontanéisme* »³⁴

Pour remédier à ces insuffisances, nous proposons les points suivants :

- Lancer un travail d'actualisation se basant sur de nouvelles propositions mieux élaborées ;
- la berbérisation de l'environnement devrait se faire en fonction de la disponibilité des néologismes conformes aux règles morphologiques

de la langue et dont la liste devrait être arrêtée après un recensement et une analyse des différentes dénominations. Autrement dit si des termes ne sont encore disponibles pour berbériser certaines enseignes, il vaut mieux ne pas s'aventurer à bricoler des néologismes. Il ne faut pas berbériser pour la forme, il faut le faire pour communiquer et redonner un nouveau souffle à la langue

- la berbérisation de l'environnement ne doit pas s'arrêter uniquement au niveau de la Kabylie, elle doit s'étendre à l'échelle nationale avec les mêmes propositions afin d'engager le processus de convergence à travers le lexique moderne.

- tout processus de création de mots nouveaux devrait être soumis à un travail d'archéologie lexicale pour dégager les racines berbères disponibles. Ces racines pourraient servir de bases lexicales fiables avec une élaboration exhaustive des schèmes existants en définissant la valeur de chacun pour ne pas tomber dans les confusions et les chevauchements des sens.

- Identifier certains universalismes à emprunter en les berbérisant uniquement sur le plan morphologique au lieu de forcer la langue à produire des néologismes indentifiables.

- Il faudrait qu'il y ait une prise en charge sérieuse de la berbérisation de l'environnement dans un cadre institutionnel qui coordonnera les efforts individuels avec un budget nécessaire qui motivera les aménageurs afin d'arriver à des résultats fiables.

Conclusion

L'analyse de quelques néologismes recueillis nous a permis de constater que les divergences signalées sont un fait attendu au regard de la diversité des sources de création qui sont individuelles au point qu'on n'est pas arrivé à identifier la source de plusieurs propositions. Ce qu'il faut signaler comme problème au niveau de la berbérisation des enseignes notamment, c'est qu'à travers les différents calques à l'arabe et au français, ainsi que certaines nuances sémantiques de quelques termes qui sont très difficile à cerner en les traduisant en

tamazight, le travail de néologie se fait par approximation. Ceci se vérifie même pour la néologie en langue arabe. Cette problématique nous amène à reconnaître un fait ; celui des sociétés orales qui n'ont pas élaboré une pensée structurée qui déboucherait vers une civilisation et un système d'organisation social et institutionnel moderne et dont la terminologie requise pour cerner les notions en question serait disponible de fait.

Autrement dit, la réalité moderne a été inventée par les autres, l'occident en question, leurs langues ont évolué en suivant le cheminement de cette pensée en évolution perpétuelle. Le travail d'élaboration de la pensée ne se fait pas sans la langue. Ceci dit, la néologie par traduction est une néologie incomplète, contrairement à la néologie qui naît avec la naissance du concept. Mault signifiés nous attend pour y mettre des signifiants nécessaires. C'est pourquoi, le travail sur la néologie amazighe doit être soumis à un processus de traduction en commençant par les domaines qui relèvent des réalités concrètes avec un travail d'archéologie lexical sérieux afin de dégager les racines dont les sens peuvent être transposés à des réalités sémantiques modernes. Une fois la dynamique engagée, le passage à d'autres domaines serait systématique en fonction de la productivité de la langue.

Références bibliographiques

1. ACHAB Ramdane, *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, éd Peters, Paris Louvain, 1996.
2. ACHAB Ramdane, « L'aménagement du lexique berbère », *Iles d Imesli N°2*, Laboratoire d'aménagement et d'enseignement d la langue amazighes/d de Noura TIGZIRI, UMMTO, 2010
3. ACHAB Ramdane, « Notice « néologie de l'Encyclopédie berbère », Vol. XXXIV, eds Peeters, Paris, Louvain, 2012.
4. ACHAB Ramdane, « Problèmes de néologie berbère. Remarques sur l'Amawal », *Etudes et documents berbères N°8*, Paris : la boîte à documents. Centre de recherche berbère (INALCO), 1991.
5. ACHAB Ramdane, *L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*, ed Achab, Tizi-Ouzou, Algérie, 2013.
6. AMEUR Meftaha, « La néologie en amazighe : exigences linguistiques et retombées sociolinguistiques », Actes du colloque international : Aménagement linguistique : bilan et perspectives, Tizi-Ouzou du 12 au 14 mars 2012, in *Iles d Imesli N°4*, 2012.
7. BERKAI Abdelaziz, *Lexique de la linguistique : français-anglais-berbère : précédé d'un essai de typologie des procédés néologiques*, l'Harmattan, Paris, 2007.
8. BERNHARD Delphine, Maryvonne BOISSEAU, et ali, s/d, *La néologie en contexte : cultures, situations, textes*, coll. La Lexicothèque, décembre 2018.
9. BOUMALK Abdellah, « Construction d'une norme en amazighe, passage obligé, risque d'impasse ? », *Actes du colloque International sur l'enseignement des langues maternelles*, Tizi-Ouzou, les 23, 24 et 25 mai, 2003.
10. BOUDRA Habiba, « Introduction des néologismes dans l'enseignement de la langue, langue maternelle », dans *journées d'étude sur l'enseignement de tamazight*, région Est, les 22 et 23 mai, Batna, 2006.

11. BRUGNATELLI Vermondo « Enseigner tamazight en tamazight. Notes de métalimnolinguistiques berbères », dans *Actes du colloque International sur l'enseignement des langues maternelles*, Tizi-Ouzou, les 23, 24 et 25 mai, 2003, 2006.
12. CABRE Maria Teresa, *La Teoría Comunicativa de la Terminología, una aproximación lingüística a los términos*, Institut Universitari de Lingüística Aplicada, Universitat Pompeu Fabra, *Revue française de linguistique appliquée*, 2009/2 (Vol. XIV).
13. CHAKER Salem, « Quelques réflexions générales sur le travail néologique dans le domaine berbère : une décantation difficile mais nécessaire », Actes des journées d'étude « *Néologie et terminologie grammaticale amazighe*, Rabat (les 27 et 28 juin 2005) et Paris (les 12 et 13 février 2007), Rabat, 2009.
14. CHEMAKH Said, *Lexicologie berbère : L'élaboration du vocabulaire fondamental du kabyle*, Doctorat nouveau régime, s/d de CHAKER Salem, INALCO, Paris, Mai 2003.
15. CHRISTIAN Nicolas, « Motivation morphologique et ambiguïté sémantique ». *L'information grammaticale*, n°68, 1996.
16. DESTAING Etienne, *Dictionnaire français-berbère (dialecte des Beni-Snous)*, Paris, l'Harmattan, 2007.
17. DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée et autres, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 1989.
18. GOOSSE André, *De l'accueil au refus*, Paris, CILF, La Banque des mots 1, 1971
19. GUILBERT Louis, « Théorie du néologisme », *Cahiers de l'association internationale des études française*, vol 25, 1973.
20. MARTINET André, *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, 1960.
21. MAMMERI Mouloud, *Amawal n tmaziyt tatrart*, Alger, CNRPH, 2008.
22. MEJRI Salah, « Néologie des variétés lexicales », *Visages du français variétés lexicales de l'espace francophone*, AUPELF-UREF. John Libbey Eurotext, Paris, 1990.

23. MAZURKIEWICZ Paulina, *Vers de nouvelles perspectives dans la recherché terminologique bilingue en Pologne Romanica Gracoviensia*, vol11, Krakow, Université Catholique de Lublin Jean Paul II, 2011.
24. RAUS Rachele, *La terminologie multilingue*, De Boeck, Bruxelles, 2013
25. SABRI Malika et IBRI Saliha, « La question de la néologie dans les manuels de la langue amazighe : nécessité d'un dictionnaire scolaire », *Dans La dictionnaire des langues de moindre diffusion. Le cas de tamazight*, s/d de A. DOURARI, CNPLET/MEN, 2010.
26. TAIFI Miloud, *Dictionnaire tamazight/français (parler du Maroc central)*, Paris, L'Harmattan, Awal, 1991.

Notes :

¹CABRE Maria Teresa, *La Teoría Comunicativa de la Terminología, una aproximación lingüística a los términos*, Institut Universitari de Lingüística Aplicada, Universitat Pompeu Fabra, *Revue française de linguistique appliquée*, 2009/2 (Vol. XIV), cité par RAUS Rachele, *La terminologie multilingue*, De Boeck, Bruxelles, 2013, p. 11.

²MAZURKIEWICZ Paulina, *Vers de nouvelles perspectives dans la recherché terminologique bilingue en Pologne Romanica Gracoviensia*, vol.11, Krakow, Université Catholique de Lublin Jean Paul II, 2011, p.282

³RAUS Rachele, *La terminologie multilingue*, De Boeck, Bruxelles, 2013, p.12

⁴Cité par RAUS Rachele, *La terminologie multilingue*, De Boeck, Bruxelles, 2013, pp. 13-14.

⁵CHAKER Salem le note dans la préface faite pour l'ouvrage écrit par ACHAB Ramdane, *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Peters, Paris Louvain, 1996.

⁶*L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*, éd Achab, Tizi-Ouzou, Algérie, 2013. Et *la néologie lexicale berbère (1945-1993)*. Approche critique et propositions, thèse de doctorat s/de Salem CHAKER, INALCO, Paris, 1994.

⁷ACHAB Ramdane, *L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*, éd Achab, Tizi-Ouzou, Algérie, 2013, p. 16

⁸ACHAB Ramdane, « Notice « néologie de l'Encyclopédie berbère », Vol. XXXIV, eds Peeters, Paris, Louvain, 2012.

⁹ACHAB Ramdane, *L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*, op.cit, p.15.

¹⁰ACHAB Ramdane, « Problèmes de néologie berbère. Remarques sur l'Amawal », *Etudes et documents berbères* N°8, Paris : la boîte à documents. Centre de recherche berbère (INALCO), 1991, p.97-111.

¹¹« La question de la néologie dans les manuels de la langue amazighe : nécessité d'un dictionnaire scolaire », *Dans La dictionnaire des langues de moindre diffusion. Le cas de tamazight*, s/d de A. DOURARI, CNPLET/MEN, 2010, pp. 104 à 117

¹²« La néologie en amazighe : exigences linguistiques et retombées sociolinguistiques », Actes du colloque international : Aménagement linguistique : bilan et perspectives, Tizi-Ouzou du 12 au 14 mars 2012, in *Iles d Imesli N°4*, 2012, de p.39 à p.54.

¹³DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée et autres, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 1989, p. 335.

¹⁴MEJRI Salah, « Néologie des variétés lexicales », *Visages du français variétés lexicales de l'espace francophone*, AUPELF-UREF. John. Libbey. Eurotext, Paris, 1990, p.11.

¹⁵DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée et autres, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 1989, pp. 334-335.

¹⁶*Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, 1960, pp. 173-174.

¹⁷BOUDRA Habiba, « Introduction des néologismes dans l'enseignement de la langue, langue maternelle », dans *jours d'étude sur l'enseignement de tamazight*, région Est, les 22 et 23 mai, Batna, 2006, pp.34-35.

¹⁸MAMMERI Mouloud, *Amawal n tmaziyt tartart*, Alger, CNRPH, 2008, P.40

¹⁹MAMMERI Mouloud, *Amawal n tmaziyt tartart*, op.cit, P. 31.

²⁰*Idem*, P. 19

²¹*Ibid*, P. 26

²²*Ibid*, P.76

²³TAIFI Miloud, *Dictionnaire tamazight-français (parler du Maroc central)*, l'Harmattan-Awal, Paris, 1991, P.161

²⁴DALLET Jean Marie, *Dictionnaire kabyle-français*, SELAF, Paris, 1982, P. 264.

²⁵TAIFI Miloud, *Dictionnaire tamazight-français (parler du Maroc central)*, Op.cit, P. 160

²⁶TAIFI Miloud, *idem*, P. 648

²⁷DESTAING Etienne, *Dictionnaire français-berbère(dialecte des BENI-SNOUS)*, l'Harmattan, Paris, 2007, P.103.

²⁸MAMMERI Mouloud, *idem*, P. 19.

²⁹ BERKAI Abdelaziz, *Lexique de la linguistique : français-anglais-berbère : précédé d'un essai de typologie des procédés néologiques*, l'Harmattan, Paris, 2007, p.37

³⁰*La néologie en contexte : cultures, situations, textes*, s/d de Delphine BERNHARD, Maryvonne BOISSEAU, Christophe GERARD, Thierry GRASS et Amalia TODIRASCU, coll. La Lexicothèque, décembre 2018, p.15

³¹Ces critères sont empruntés à André GOOSSE, *De l'accueil au refus*, Paris, CILF, *La Banque des mots 1*, 1971, p.37

³²CHRISTIAN Nicolas, « Motivation morphologique et ambiguïté sémantique ». *L'information grammaticale*, n°68, 1996, pp.47-49.

³³*La néologie en contexte : cultures, situations, textes*, *Op.cit*, p.18

³⁴ACHAB Ramdane, « L'aménagement du lexique berbère », *Iles d Imesli N°2*, Laboratoire d'aménagement et d'enseignement d la langue amazighes/d de Noura TIGZIRI, UMMTO, 2010, p. 13.